ART. 14 N° 225

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2014

## AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º 225

présenté par

M. Fasquelle, M. Le Mèner, M. Suguenot, M. Poisson, M. Lazaro, M. Courtial, M. Daubresse, M. Jean-Pierre Vigier, M. Folliot, Mme Pons, M. Martin-Lalande, M. Woerth, M. Straumann, M. Vitel et Mme Louwagie

-----

ARTICLE 14

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 4.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ajout d'un volet politique spécifique dans la politique d'installation, à destination de nondiplômés constituerait un retour en arrière en matière d'installation de jeunes agriculteurs, de consolidation et de reconnaissance d'un savoir-faire et d'une technicité de pointe.